

## BRANCHE COMPLÉMENTAIRES : DÉLAIS D'INSCRIPTIONS ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

### DÉLAIS D'INSCRIPTION À LA/AUX BRANCHE(S) SECONDAIRE(S)

- Pour les étudiant-e-s en branche principale en mathématiques, informatique, géographie ou Enseignement au secondaire I :  
15 Septembre de la 1ère année universitaire (changement jusqu'au 15 novembre)
- Pour les étudiant-e-s en branche principale en physique, sciences de la terre, biologie, biochimie ou science du sport et de la motricité option enseignement :  
15 mai de la 1ère année universitaire (changement jusqu'au 15 septembre)
- Pour les étudiant-e-s en branche principale sciences biomédicales:  
15 mai de la 2ème année universitaire (changement jusqu'au 15 septembre)

D'autres Facultés peuvent avoir d'autres délais.

### CHANGEMENT DE BRANCHE COMPLÉMENTAIRE

Sauf conditions particulières, les changements de branches complémentaires peuvent être fait pour le début de chaque semestre.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Branche complémentaire en **sport** : il faut avoir réussi le test d'aptitude et le numerus clausus et avoir obtenu confirmation de son admission avant de faire une demande d'inscription ou de changement pour ces branches
- Branches complémentaires en **sciences biomédicales**: ces branches ne peuvent être choisies que par les étudiant-e-s en branche principale sciences biomédicales
- Branche complémentaire en **chimie industrielle**: inscription par email au décanat (marie-claire.berger@unifr.ch)